



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Fonctionnement

Question écrite n° 14193

#### Texte de la question

M Jean-Marie Daillet demande à M le ministre de l'agriculture et de la forêt de lui préciser, à l'égard de l'enseignement agricole, la suite qu'il envisage de réserver à la lettre de « cadrage » de M le Premier ministre par son ministère et singulièrement son budget 1990. Il apparaît, en effet, que la reconduction de ses crédits, en francs courants, (c'est-à-dire réduits de 2,79 p 100 compte tenu de l'inflation), se traduirait par une réduction de 30 000 agents des effectifs du ministère de l'agriculture. Cette réduction va-t-elle atteindre l'enseignement agricole (12 800 agents), alors que dans les perspectives budgétaires, l'éducation nationale continue à être une priorité nationale.

#### Texte de la réponse

Reponse. - L'honorable parlementaire interroge le ministre de l'agriculture et de la forêt sur les perspectives budgétaires pour 1990 concernant spécialement l'enseignement agricole : ces crédits devraient connaître une augmentation sensible notamment dans le cadre de la revalorisation des rémunérations des personnels et de la modernisation du système éducatif en agriculture.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Daillet Jean-Marie](#)

**Circonscription :** - Union du Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14193

**Rubrique :** Enseignement agricole

**Ministère interrogé :** agriculture et forêt

**Ministère attributaire :** agriculture et forêt

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 juin 1989, page 2611